

M.A.P.A (Marché à Procédure Adaptée)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de Ville – 9 Place Carami – BP 307 - 83 177 BRIGNOLES - Tél. : 04.94.86.22.12 Email : dcp@brignoles.fr

Objet du marché : **Création de coffrets et bornes d'alimentation électriques pour les forains sur le parking Charles de Gaulle à Brignoles.**

Type de marché : Marché public de travaux.

Mode de passation : Marché à procédure adaptée conclu suivant les dispositions des articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la Commande Publique.

Caractéristiques du marché :

Il s'agit de travaux se situant en centre-ville sur la place du général de Gaulle, espace occupé par les forains le samedi matin. Ils consistent en la réalisation de réseaux divers, d'infrastructures, de réfection des revêtements de surfaces de la voie pour la création de coffrets et de bornes d'alimentation électriques pour les forains.

Le bon fonctionnement des ouvrages nécessitant un entretien régulier, il sera assuré par l'entreprise jusqu'à la réception des travaux et par le Maître d'Ouvrage après cette dernière.

Le marché commence à la date de sa notification.

Code NUTS : FRL05

Code CPV : 45311000-0 (travaux de câblage et d'installations électriques).

Variantes : Non autorisées.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés, si possible, solidaires.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours.

Modalités de financement : Fonds propres.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Date et heure limites de réception des offres : Le 27 mai 2025 à 12h00

Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Possibilité de procédure DUME S :

« Ce marché permet aux entreprises de candidater sur la base de leur seul numéro de SIRET. Le mode de transmission des éléments de la candidature et de l'offre est dématérialisé. La réponse électronique est indispensable mais aucune signature n'est exigée (La signature sera dans ce cas demandée à postériori à la seule entreprise retenue).

Candidature de votre entreprise, hors procédure DUME S :

Chaque candidat aura à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

Les justifications à produire prévues aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R.2143-4 du code de la commande publique

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants (**imprimé Cerfa DC1** joint ou téléchargeable sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Déclaration du candidat (**imprimé Cerfa DC2** joint ou téléchargeable sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Dans le cadre d'une sous-traitance, les candidats utiliseront le **formulaire DC4** également disponible à l'adresse précitée.

- **Copie du ou des jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire.

- **Déclaration sur l'honneur** du candidat ci-joint à compléter et concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique.

- **Qualifications** professionnelles et **références de travaux similaires**

- Production pour **chacun de ces opérateurs des mêmes documents** qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières (dans le cas d'une cotraitance).

N.B : Conformément à l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants : - Prix des prestations : 60 % - Valeur Technique : 40 %.

Visite sur site facultative : Les candidats pourront procéder à la visite des lieux où doivent être effectués les travaux afin de prendre connaissance des contraintes particulières du chantier. Pour ce faire, il conviendra de prendre un rendez-vous avec le responsable de la Direction Etudes, Travaux Neufs et Grands Projets de la commune, Monsieur Laurent GRANDDET : - par téléphone au 06 07 81 20 26 ou au 04 94 86 22 ou par mail grandetl@brignoles.fr ou auprès de Monsieur Marc Portal chargé d'opération voirie au 04 94 86 22 44 ou par mail : portalm@brignoles.fr

Modalités d'obtention du dossier de consultation : Le dossier peut être consulté et téléchargé gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de Consultation).

Renseignements d'ordre administratif : Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Direction des Etudes, Travaux et Grands Projets, Bâtiment de l'Urbanisme – Hôtel de Ville – 9 place carami – 83170 Brignoles dont le responsable est Monsieur Laurent Grandet Tél : 06 07 81 20 26 ou au 04 94 86 22 34 detg@brignoles.fr. ou auprès de Monsieur Marc Portal, chargé d'opération voirie au 04 94 86 22 44

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5, Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89.

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : Le 06 mai 2025